

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT



DE L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES ET PROFESSEURS SOCIALISTES.

Déclaration de principes.

En présence de Dieu et de l'Humanité, nous, démocrates socialistes, nous associons dans le but de faire participer aux bienfaits d'une éducation républicaine tous les enfants et tous les adultes, hommes et femmes, qui pourront profiter de cette éducation.

Avant de nous unir pour l'œuvre d'éducation et d'en fixer les bases, nous sentons le besoin de bien nous entendre sur les principes en vertu desquels nous allons agir. En conséquence, nous avons rédigé en commun la profession de foi suivante :

Nous croyons de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toutes nos forces, en Dieu, principe de toute vie.

Nous croyons à l'Unité du genre humain, à la Solidarité, à la Fraternité de tous les hommes entre eux.

Nous croyons que l'Humanité contient dans son sein, à titre de membres égaux, tous les individus qui composent la famille humaine.

Nous croyons à l'Égalité parfaite de l'homme et de la femme, à l'Égalité parfaite de tous les êtres humains entre eux.

Nous croyons à la perfectibilité de l'homme et de l'Humanité, à leur progrès incessant et indéfini.

Nous croyons qu'il n'y a de salut pour l'Humanité que dans une Association volontaire, religieuse; parfaitement libre, fraternelle et égalitaire de tous les hommes entre eux.

Nous croyons que toutes les nations sont sœurs et doivent se considérer comme les membres divers d'une même famille.

Nous croyons à la souveraineté du Peuple; la République est à nos yeux la seule forme de gouvernement légitime. Elle doit réaliser pleinement la LIBERTÉ, l'ÉGALITÉ, la FRATERNITÉ.

Nous croyons au droit, à la sainteté et à l'éternité de la Famille, société particulière, qui doit subsister d'une façon harmonique au sein de la grande société humaine à laquelle elle est liée.

Nous croyons qu'il ne doit plus y avoir ni riches, ni pauvres, ni privilégiés, ni déshérités, ni supérieurs, ni inférieurs, ni enfin d'autre hiérarchie que celle qui est nécessaire pour le jeu des diverses fonctions que nous reconnaissons comme étant toutes égales entre elles.

Nous croyons que tous les hommes étant égaux et frères, ils ont tous un droit égal et imprescriptible au développement de leurs facultés physiques, morales et intellectuelles.

Nous croyons que chaque homme se doit à tous et que tous se doivent à chacun.

Nous croyons que chacun a droit au travail, que chacun a le devoir du travail dans la limite de ses forces et de ses aptitudes.

Enfin, nous croyons que la formule républicaine : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, contient le mot et la règle de la vie, et nous nous engageons à ne jamais rien faire, rien dire, rien professer que dans le but de réaliser cette formule sacrée; de la faire comprendre, aimer, pratiquer par tous; et nous jurons de baser sur elle tout notre enseignement, comme toute notre vie.